



Cliquez ici pour adhérer en ligne



Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°65

10 avril 2018



Sommaire : le SNUipp-FSU à votre rencontre, Elèves perturbateurs, Retraites, Classe exceptionnelle, Hors classe, Mouvement, Permutations, DIRECTION, Fonction Publique , RDV de carrière, Référents, Animations pédagogiques, Action AESH , Agenda



Les déjeuners du SNUipp-FSU 06

Le SNUipp-FSU 06 vient à votre rencontre dans votre école à l'occasion de la pause méridienne .

L'équipe du SNUipp-FSU 06 vous propose de **venir à la rencontre de votre équipe pédagogique dans votre école** pour discuter à bâtons rompus de vos préoccupations du moment : carte scolaire, questions éducatives, mouvement, carrière, etc.

Rien n'est tabou : tous les sujets sont pertinents !

[Comment l'organiser ici](#)



Situations difficiles avec des élèves à besoins éducatifs particuliers ou au comportement perturbateur

Le ministère a publié en avril 2018 un guide méthodologique en matière de prévention des risques professionnels et accompagnement des personnels confrontés à des situations difficiles avec des élèves à besoins éducatifs particuliers ou au comportement perturbateur.

La publication de ce guide est le fruit du travail du CHSCTMEN auquel le SNUipp-FSU a largement contribué et fait suite à des avis votés à l'initiative de la FSU.

Il va notamment permettre d'agir au plus près du terrain pour sortir des situations de déni.

Télécharger le Guide



RETRAITES : Pour un scénario durable et solidaire

Il y a 4 ans, la loi « garantissant l'avenir et la justice du système de retraites » était publiée... Or, voilà qu'en 2017 le Président annonce déjà une nouvelle réforme pour « restaurer la confiance des français dans leur système de retraites »...

Comment croire à la sincérité d'un tel objectif quand le gouvernement pose comme préalable l'absence de financement supplémentaire et évite d'emblée la question des finalités du système de retraites ? Le gouvernement entend mettre en place un système où « un euro cotisé donnerait les mêmes droits ».

Quid alors de la continuité du salaire avec un objectif clair de taux de remplacement ?

Quel niveau de vie veut-on assurer aux retraités ?

Quelle part leur attribuer en fonction de l'évolution démographique ?

Voilà quelques unes des questions que la FSU pose pour entrer dans ce débat.

[Notre dossier ici](#)



CAPD classe exceptionnelle / campagne 2017: compte-rendu de la Capd restreinte

Un format réduit pour cette CAPD: 2 représentants de l'administration, 2 collègues PE tirés au sort et **le SNUipp-FSU**.

Le SNUipp-FSU y a rappelé très clairement son mandat : [lire ici](#)

Par ailleurs nous avons regretté vivement qu'une dizaine de collègues partant à la retraite ne soit pas promue. 17 le sont.

C'était une demande forte du SNUipp-FSU que de favoriser les collègues retraits à la rentrée.

Le SNUipp-FSU a demandé une prise en compte de cette donnée pour la campagne 2018.

L'IA a fait état d'un nécessaire équilibre territorial entre circonscriptions et d'un équilibre entre les promotions hommes/femmes.

Depuis cette CAPD, le SNUipp-FSU reçoit de nombreux appels et mails de collègues non promu-es qui font tous état d'une forte déception liée à la distorsion entre l'avis de l'IEN et celui du DASEN. Des avis "excellents" de l'IEN se transforment en "satisfaisant" par le DASEN.

Le SNUipp-FSU a demandé qu'à les IEN n'emploient plus les termes "excellent, très satisfaisant ou satisfaisant". Accord IA.

Le SNUipp-FSU a clairement dénoncé et dénonce encore la mise en place de cette nouvelle classe : tous les collègues n'y auront pas droit ce qui constitue une rupture d'égalité dans la carrière des PE. Pour le SNUipp-FSU, c'est une autre logique s'appuyant sur le principe « même métier, même dignité » qui devrait s'appliquer.

Pour autant aussi la "pilule" est amère pour certains collègues recalés qui se sentent atteints dans leur professionnalité.

Le SNUipp-FSU recommande à tous les collègues déçus d'écrire à l'IA. Nous porterons ces dossiers à la prochaine CAPD pour qu'à minima l'IA prenne conscience de l'impact des décisions arrêtées.

La vérité et le poids des mots...Mise au point !

Non présente à la CAPD, la Cgt Education a communiqué aux collègues, un "compte-rendu" signé par des élu-es non présent-es (sic)... sur la base d'un document reçu par erreur.

Curieux procédé aussi que de pointer des catégories de personnels qui seraient plus favorisées que d'autres... et donc de les opposer.

Et "savant" mélange de confusion volontairement entretenue entre les responsabilités des uns et des autres: la composition restreinte de la Capd n'a aucun lien avec la mise en place du PPCR mais relève d'un autre décret.

Les organisations syndicales étant exclues, le SNUipp-FSU, en tant qu'organisation majoritaire, a demandé à y être invité comme "expert", comme l'y autorisent les textes, afin de vérifier les données fournies par les collègues et d'y dénoncer les incohérences et la partialité du dispositif.

Le procédé est inique que d'accuser le SNUipp-FSU de "complicité" quant aux modalités mêmes de ce dispositif et aux décisions arrêtées par l'IA.

Rappelons aussi, puisque cela semble leur échapper, que la signature des accords du PPCR permettra aussi à tous les collègues d'accéder à l'indice terminal de la hors classe, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Dotations :

Vivier 1 : 73 possibilités/238 candidatures - A titre indicatif barème du dernier promu : 99

Vivier 2 : 20 possibilités/45 candidatures



CLASSE EXCEPTIONNELLE / CAMPAGNE 2018 : le SNUipp-FSU obtient le report de la date de fermeture du serveur

Candidatures pour la rentrée 2018 entre le 11 et le 25 avril à 18h

Le SNUipp-FSU est intervenu pour signaler un problème d'inscription et faire préciser les conditions de candidature. Le serveur restera ouvert jusqu'au 25 avril.

Cette année de mise en place de la classe exceptionnelle est particulière, certains enseignants concernés par l'accèsion à ce grade sont appelés à candidater deux fois au cours de la même année scolaire. Après la campagne 2017, dont les résultats sont tombés, place déjà à la campagne 2018 !

Cette campagne concerne les personnels non éligibles au titre de l'année 2017 qui le deviennent pour 2018 (8 ans d'exercice direction, REP...) et les recalés au titre de l'année 2017 qui peuvent de nouveau candidater ainsi que ceux qui avaient omis de le faire en décembre.

Un bug et des précisions

Initialement prévue du **3 au 16 avril**, l'inscription sur *i-prof* pour avoir exercé pendant 8 ans en éducation prioritaire ou sur des fonctions particulières n'est pour l'instant toujours pas possible suite à un bug informatique. Le SNUipp-FSU est intervenu auprès du ministère pour que la période d'inscription soit allongée, **le serveur restera ouvert jusqu'au 25 avril, 18 heures**. Il a également obtenu l'élargissement de la liste des éligibles en faisant préciser les deux dispositions suivantes :

- les services accomplis en éducation prioritaire sont pris en compte comme des services à temps plein s'ils correspondent à au moins 50% des obligations réglementaires de l'agent ;
- les années d'affectation ou d'exercice dans une école ou dans un établissement, classés Réseau ambition réussite (RAR) ou Réseau de réussite scolaire (RRS) seront prises en compte.

La CAPD aura lieu fin juin.

LIRE ICI la suite (circulaire IA) et le dossier du SNUipp-FSU



Avancement à la Hors classe des PE au 01/09/2018

Les modalités d'accès à la hors classe évoluent en raison de la mise en place de PPCR et du principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide. Cette année est une année transitoire.

CAPD dernière semaine de Mai

Le ratio de promu-es/promouvables n'est pas encore arrêté, il sera communiqué aux recteurs au printemps prochain, qui devront procéder à la répartition du contingent entre les différents départements.

Lire la suite



Chacun a été appelé à vérifier et à actualiser les données qualitatives le concernant, notamment son CV, et à signaler à son gestionnaire toute erreur constatée pour correction entre le 26 mars et le 4 avril.

Vous pourrez consulter l'avis de l'IEN sur I-PROF (entre le 11 et le 20 avril)

Fiche syndicale de suivi avec l'avis de l'IEN à nous renvoyer par mail [ICI](#)



MOUVEMENT à titre définitif 2018 : et la suite ?

Les accusés de réception sont dans les boîtes IPROF depuis le 6 avril

Tout au long de l'ouverture du serveur, le SNUipp-Fsu vous a renseigné, vous a informé, vous a conseillé ... Et continuera à suivre les dossiers de chacun-e dans un souci d'équité et de transparence.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

Le SNUipp-FSU 06, c'est 7 élu-es sur 10 à la Capd.

Depuis ce week-end, le SNUipp-FSU vérifie les barèmes des collègues un/un en lien avec les doubles fournis mais aussi de par sa connaissance des règles du mouvement et des situations. Des centaines de réponses par mail ou téléphone au service des collègues et des écoles.

Cela pour faire corriger d'éventuelles erreurs ou anomalies lors des groupes de travail qui débutent le 16 avril à l'IA.



COPIES au SNUipp-FSU (snu06@snuipp.fr) dans tous les cas de vos accusés (accusé + fiche bonification, PJ jointes le cas échéant)

LIRE Sur notre SITE, la suite des opérations, les conseils, la fiche de bonifications ...ICI

La suite du Calendrier :

- **Dès le 6 avril et au plus tard le 13 avril**, je renvoie, SI ERREUR, l'accusé de réception à l'IA + fiche de bonifications. **COPIE au SNUipp dans tous les cas.**
- **A partir du 16 avril** : groupes de travail mouvement (vérification des barèmes ; des postes ; étude des priorités médicales)
- **Modification date initiale/ Jeudi 17 mai** : Capd du mouvement à TD.
- **A partir du 21 juin**: groupes de travail mouvent à titre provisoire
- **3 Juillet**: CAPD du TD

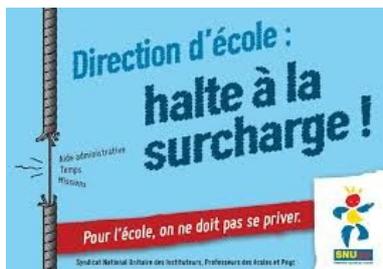


Améliorer les permutations !

A l'occasion d'une réunion « bilan des permutations » le SNUipp-FSU réclame que des dispositions soient prises pour améliorer les résultats des permutations informatisées.

Dire que les résultats des permutations sont cette année encore décevants relève de l'euphémisme. Avec 23,71% de taux global de satisfaction et 48,13% au titre du rapprochement de conjoint, un grand nombre de postulants, plus de 13 000 dont 2 500 en rapprochement de conjoint n'obtiennent pas leur mutation. Ce sont autant de personnels qui vont donc se voir à nouveau contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles et leur situation familiale.

Lire la suite



Etats généraux de la direction d'école **Le SNUipp-FSU 06 organise des Etats Généraux de la direction d'école le jeudi 24 mai 2018 à VALBONNE**

Un constat de surcharge administrative à partager, des priorités à établir dans les missions, une fonction et des gestes professionnels en manque de reconnaissance, des conditions d'exercice améliorées au service d'un fonctionnement démocratique de l'école...

Le SNUipp-FSU propose de réunir les Etats Généraux de la direction d'école le jeudi 24 mai à Valbonne pour débattre de son projet syndical pour la direction d'école.

Cette initiative nationale se déploie dans tous les départements au printemps 2017 pour remettre la direction au coeur des problématiques de l'école du XXIe siècle. Un rendez-vous national est programmé en septembre.

Programme détaillé et inscription [ici](#)

Autorisation d'absence [de droit](#) pour stage syndical

Attention courrier à adresser à l'IEN au moins un mois avant soit au plus tard le 24 avril



Devenir de la Fonction publique : de fortes inquiétudes !

Les objectifs affichés par le ministère de l'Action et des Comptes publics pour faire évoluer le fonctionnement de la Fonction publique et le statut de ses agents dissimulent mal des bouleversements et des régressions plus qu'inquiétantes pour les salariés comme pour les usagers. Décryptage des quatre chantiers censés guider une concertation qui semble bien mal engagée.

[Lire la suite](#)



Accompagnement et rendez vous de carrière
Lire le 4 pages du SNUipp-FSU



Journée nationale ERH

Le SNUipp-FSU organise une journée nationale de rencontre des enseignants référents le 16 mai à Paris.

Quelles revendications pour les enseignants référents ? quelles actions ?

2 collègues de notre département y participeront.



Animations pédagogiques : mise au pas de la rue de Grenelle !

Dans un courrier adressé aux recteurs, la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) a donné ses priorités pour le contenu des animations pédagogiques de la prochaine année scolaire. Le choix est simple français et mathématiques ou français et mathématiques.

Le week-end du 1er avril, le courrier de la DGESCO circulait sur les réseaux sociaux et certains ont d'abord cru à un poisson. La ficelle paraissait grosse et pourtant...

Le ministère donne bien consigne au recteur d'organiser les 18 heures de temps d'animations pédagogiques à la rentrée 2018 sur deux seuls objets répartis équitablement : « enseignement et apprentissage de la lecture et de l'écriture » et « enseignement et apprentissage des mathématiques ».

Un plan de formation permettant d'assurer selon ce courrier « l'acquisition des savoirs fondamentaux par les élèves », centré sur « le lire, écrire, compter et respecter autrui ».

La rue de Grenelle affiche donc ses "ambitions" pour l'école primaire, une ambition au petit pied qui consiste une fois de plus à sortir de vieilles recettes censées répondre aux difficultés bien actuelle de l'école

LIRE LA SUITE



The image shows the cover of a brochure titled "AESH Gagner un métier !". It features the logos for SNUipp FSU and F.S.U. on the right. On the left, there is a photograph of a teacher pointing at a chalkboard in a classroom. Below the photo, there is a text block starting with "Depuis 2014, des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont recrutés dans les écoles et les établissements pour exercer des fonctions d'aide à l'inclusion scolaire de ces élèves. Ils sont aujourd'hui partie prenante des équipes éducatives et leur nombre a considérablement augmenté en fonction des besoins importants d'accompagnement pour assurer de bonnes conditions de scolarité aux élèves en situation de handicap." Below this, a smaller text block reads: "Plus de trois ans après la parution du décret fixant les conditions de recrutement et d'emploi des AESH, de nombreux problèmes se posent, rendant compte d'un quotidien dégradé et pour lequel des avancées restent encore à gagner, notamment la garantie d'un temps complet et d'un salaire décent, une reconnaissance professionnelle passant par un statut et une formation. Aujourd'hui les accompagnants, qu'ils soient AESH ou contractuels en CUI-CAE, sont unanimes pour souhaiter une évolution rapide de leur cadre professionnel et revendiquent la création d'un « vrai métier »."

« Gagnons un véritable métier ! » Le SNUipp-FSU lance une campagne sur la professionnalisation et la reconnaissance des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Passer de l'exercice d'une simple fonction à celui d'un véritable métier d'accompagnant, c'est l'objectif de la campagne lancée partout en France par le SNUipp-FSU.

Au travers de rencontres locales avec les AESH, de l'élaboration avec eux de « livrets revendicatifs », d'audiences auprès de l'administration et des ministères concernés, le syndicat entend obtenir une véritable formation, un vrai statut et la reconnaissance pour des personnels qui sont aujourd'hui partie prenante des équipes d'écoles.

Le syndicat a produit un 4 pages qui présente les différents aspects du dossier.

Téléchargez la brochure



AGENDA provisoire

AVRIL

A compter du 6 avril: accusés de réception du mouvement dans les boîtes prof.
Retour à l'IA pour le 13 avril au plus tard si erreur. **DOUBLES au SNUipp-Fsu dans tous les cas.**

9 avril : CAPD classe exceptionnelle.

11 avril : groupe de travail sur la formation des directeurs -

A compter du 16 avril: groupes de travail Mouvement (vérification des accusés de réception, priorités médicales ...)

MAI

7 mai: groupe de travail congés de formation professionnelle

12 mai: date limite pour les demandes d'ineat/exeat

17 mai: CAPD du mouvement à TD + temps partiels, congés de formation professionnelle...

24 mai: Etats généraux de la direction d'école organisés par le SNUipp-FSU



SNUipp - FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00

Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

